



AUDIO. Comment la justice juge-t-elle les terroristes?

JUSTE UN DROIT Moyens, dispositifs de sécurité, attente de la société civile : La justice antiterroriste est souvent présentée comme une justice d'exception...



Romain Gouloumès |

🕒 Publié le 10/10/18 à 14h58 — Mis à jour le 10/10/18 à 17h07



Un circuit court a été mis en place à Paris pour juger les délits terroristes et désengorger les cabinets des juges d'instructio. Illustration. — J.-M. Quinet / Isopix / Sipa

- Le système judiciaire s'est organisé pour prendre en charge l'augmentation du nombre de délits et d'infractions liés au terrorisme.
- Les attentats de *Charlie Hebdo*, de l'Hyper Casher, et du Bataclan ont considérablement accru la pression de la société civile sur la Justice française.
- En l'absence des principaux acteurs des attentats, l'intérêt des médias et du public se porte sur d'autres procès mineurs. Jawad, alias le « logeur de Daesh », et Abdelkader Merah, le frère de Mohamed Merah, attendent d'être jugés en appel.



Ils font grincer les dents en même temps que le banc des accusés. Mais on ne juge pas un présumé terroriste comme un justiciable « classique ». La procédure n'est pas la même, l'attente de la société non plus.

Sans parler de la question de la sécurité ou celle de la médiatisation, la justice antiterroriste est souvent dépeinte comme une justice d'exception. Hélène Sergent, journaliste au [service police-justice de 20 Minutes](https://www.20minutes.fr/justice/) (<https://www.20minutes.fr/justice/>), nous expliquera pourquoi.

Dans ce cinquième épisode de *Juste un droit*, elle est appuyée d' [Antoine Mégie](http://www.univ-rouen.fr/version-francaise/outils/m-megie-antoine-181460.kjsp) (<http://www.univ-rouen.fr/version-francaise/outils/m-megie-antoine-181460.kjsp>), chercheur en sciences politiques à l'université de Rouen, spécialiste de la justice antiterroriste et de [Raffaëlle Guy](https://fr.linkedin.com/in/raffa%C3%ABlle-guy-1822a4135), (<https://fr.linkedin.com/in/raffa%C3%ABlle-guy-1822a4135>) avocate pénaliste au barreau de Paris.



● Comment juger les viole...

#12 - A quoi servent les ...

#11 - Comment refaire s...

Pour accéder aux autres épisodes de *Juste un droit* sur votre smartphone, c'est par ici :

1-Vous êtes sur iOS (<https://itunes.apple.com/us/podcast/id1407312109?mt=2>).

2-Vous êtes sur Android (<https://www.google.com/podcasts?feed=https://www.google.com/podcasts?feed=aHR0cHM6Ly9mZWVklmBpcHBhLmlvL3B1Ym9pYy9zaG93cy9qdXN0ZS11bi1kcm9pdA%3D%3D>).